

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 19/06/2023**

Présents : G. JEAN, L. ARNAUD, R. FRANCESCHI, P. PEYTHIEUX, V. AGNES, C. SEBASTIANI, J. ROCHE, P. BRESSIER, P. PEYTHIEUX, A. BREMOND

Absents excusés : G. RISBOURG a donné pouvoir à R. FRANCESCHI  
F. GOUIRAND a donné pouvoir à G. JEAN  
J. BLANC a donné pouvoir à A. BREMOND

Absents : O. DAVIN

ORDRE DU JOUR :

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 mai 2023**

1. **Travaux/ Voirie**
2. **Projets**
3. **Urbanisme**
4. **COTELUB**
5. **Personnel**
6. **Commissions municipales et Extra-municipales**
7. **Questions diverses**

- Josiane ROCHE est nommée secrétaire de séance

Concernant la création du STECAL pour la cave coopérative, Patrick PEYTHIEUX demande que la remarque énoncée lors du dernier Conseil soit ajoutée : « la parcelle concernée se trouve dans une zone de glissement de terrain identifiée sur le PLU (zone Ar) ».

- Approbation du procès-verbal du 15/05/2023 à l'unanimité.

1. Voirie/Travaux

- Frédéric GOUIRAND informe que lors de la dernière Commission travaux, des aménagements concernant la sécurisation des cheminements piétonniers, la régulation, le stationnement et l'adaptation des sens de circulation du village ont été évoqués.

Concernant le financement de ces opérations, la Commission souhaiterait que le Conseil délibère afin de solliciter une subvention auprès du Département de Vaucluse dans le cadre du dispositif de répartition du produit des amendes de police pour la réalisation de travaux portant sur l'aménagement des équipements améliorant la sécurité des usagers des voiries et l'accès aux réseaux de transports en commun.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût de l'opération HT : 41 931.05 € HT

Conseil Départemental de Vaucluse « amendes de police » : 24 500 € HT

Autofinancement : 17 431.05 € HT

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal approuve le plan de financement tel qu'il est présenté ci-dessus, sollicite le Département au titre des amendes de police à hauteur de 24 500 € et autorise Madame le Maire à signer tous les documents et accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la délibération.

- Le conseil municipal souhaitait organiser début juillet une réunion publique avec pour ordre du jour la sécurisation de la voirie et la présentation du nouveau lotissement (voir PV du dernier Conseil). Compte-tenu du retard qu'a pris le chantier (intempéries, Enedis...) et de la livraison différée des premières habitations, il semble préférable de

reporter cette réunion à la rentrée, ce qui permettra également de présenter à la population les réflexions engagées par la commune sur le plan global de circulation et la sécurité routière.

- Les intempéries exceptionnelles subies par la commune début juin ont occasionnées des dégâts importants dans des habitations, et la voirie communale a également été détériorée (des glissements de talus ont été signalés).
- Des pannes successives ont affecté le matériel roulant municipal. La réparation du camion est en cours (effectuée par les Services Techniques), et celle du tracteur (embrayage) doit être réalisée par l'entreprise Pagès à Pertuis. Ces pannes auront pour conséquence du retard important pour le nettoyage des abords des routes et chemins communaux (travaux d'épareuse).

## 2. Projets

### ➤ BOULANGERIE :

Geneviève JEAN informe le conseil que la subvention de l'état au titre de la revitalisation des commerces en zones rurales a été octroyée à la commune pour un montant de 50 000 euros.

Le marché public concernant la réhabilitation du bâtiment municipal a été publié le 6 juin avec une date limite de réponse fixée au 12/07/2023 (à ce jour, les dossiers ont été consultés par 57 entreprises). Une journée de visite obligatoire du chantier par les différents corps de métiers intéressés par le marché a été planifiée le jeudi 29 juin (8 entreprises ont pris RDV à ce jour).

Le groupe de travail chargé de l'élaboration du cahier des charges à destination des candidats s'est réuni le 11 juin dernier. Un cabinet d'expertise-comptable, le cabinet LUBRANO, a été contacté et mandaté afin d'aider à la rédaction du bail commercial de la future boulangerie (le document doit être finalisé au 30 juin au plus tard).

Pour information, un quatrième candidat potentiel a été reçu en mairie début juin.

Le marché public concernant les fournisseurs de matériels a été rédigé par la commune en étroite collaboration avec Cyril PIETRINI notre interlocuteur privilégié auprès de la DGFIP et Mr Alexandre BENSA juriste à COTELUB (marché adapté simple).

Notre demande de subvention auprès de la région Sud au titre de « Nos communes d'abord » devrait faire l'objet d'une délibération en séance plénière le vendredi 23 juin (nous avons bien reçu l'assurance qu'elle figurera à l'ordre du jour cette fois-ci). Il est à noter que si l'ensemble des subventions devaient être validées, la boulangerie serait financée à hauteur de 60% de subventions et de 40% en fonds propres.

- Le département a interrogé la commune pour savoir si celle-ci souhaitait reculer les limites d'agglomération. La commune n'a pas souhaité retenir cette possibilité (aucun avantage).

### 3. Urbanisme

Type	Numéro	Dépôt	Nom demandeur principal	Description des travaux	Décision arrêté
DPMI	DP08402423S0022	26/06/2023	EDF ENR (PARRA)	Installation d'un générateur photovoltaïque	En pièces complémentaires
PCMI	PC08402423S0004	13/06/2023	GENTY	Abri voiture	En pièces complémentaires
DP	DP08402423S0021	01/06/2023	SABATIER	extention d'une maison d'habitation	En pièces complémentaires
PCMI	PC08402423S0003	25/05/2023	PALEN	Création cabanon	En pièces complémentaires
DP	DP08402423S0020	19/05/2023	SCI DES CAPRIERS	Abri voiture	En pièces complémentaires
PC	PC08402423S0002	15/05/2023	SAS RESEAU FLEURI	Ombrières photovoltaïques	En pièces complémentaires
DPMI	DP08402423S0019	10/05/2023	PHOTOCLIMAT (OLIVERO)	Panneaux photovoltaïques	Accord
PCMI	PC08402423S0001	28/04/2023	GUICHARD	extention d'une maison d'habitation	Accord
CUB	CU08402423S0007	21/04/2023	MILLET	Fermeture d'une terrasse	Non réalisable
DP	DP08402423S0018	17/04/2023	JOURDAN	Mur de clôture	Accord
DP	DP08402423S0017	12/04/2023	INGENNUS	Panneaux photovoltaïques	Refus

### 4. COTELUB

- La révision du SCOT est en cours, et doit être en phase avec la loi d'accélération des Energies renouvelables. A ce sujet, La Préfète a informé les élus d'un déficit de 1500ha de panneaux photovoltaïques pour le département de Vaucluse.

Le conseil municipal devra engager une réflexion sur ce sujet et proposer ensuite des éventuelles zones d'installation, et à l'inverse des zones de totale exclusion.

- Le dossier de la mobilité douce arrive à son échéance (un tracé reliant la Tour d'Aigues à l'étang de la Bonde est en cours de finalisation).
- Le parking de la Bonde sera payant pour la période estivale de de 9h à 19h à hauteur de 2€ par passage. La plupart des conseillers regrettent cette décision et évoquent la crainte d'un retour de stationnement anarchique aux abords du site.
- Corinne SEBASTIANI souhaite savoir si l'étude sur les transports en commun est terminée. Laure ARNAUD informe de la fin prochaine des travaux.

### 5. PERSONNEL

- Les entretiens annuels sont en cours. A ce sujet, et à la suite des remarques de Corinne SEBASTIANI émises lors du dernier Conseil, il est rappelé que les travaux RH engagés par la Mairie ont permis la reprise de ces entretiens (obligatoires), d'en rédiger le cadre, de mettre à jour les fiches de poste et les notes de service, et d'élaborer un plan de formation.

L'objectif étant que cette procédure permette dorénavant à chaque N+1 de mener à bien ces entretiens sans la présence d'élus, comme le prévoit la réglementation. La période de transition ayant pour objet d'aider la responsable RH à appréhender la conduite de ces entretiens étant terminée, ils se dérouleront dès l'année prochaine en totale autonomie des N+ 1 et des agents, sous la responsabilité de la responsable RH (Les N+1 désignés devront recevoir une formation préalable destinée à la conduite des entretiens). N'ayant pas de supérieur hiérarchique direct, l'entretien de la responsable RH sera assumé par Mme JEAN, maire, et seule élue habilitée à le conduire.

## 6. COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES.

### Affaires scolaires

- Des discussions sont en cours au sujet d'une éventuelle modification de l'amplitude horaire de la pause méridienne.

Rencontre avec les divers intervenants suite à l'évaluation de l'école (très bon retour).

Les maîtresses ont fait une demande auprès du conseil afin de revaloriser le montant alloué à l'acquisition de matériel scolaire pour chaque élève (en raison de l'inflation et du coût élevé des fournitures scolaires).

Le montant actuel de 35€/enfant serait augmenté de 5€ (40€/enfant), pour une augmentation globale du budget de 500€ environ.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

84 enfants sont attendus à la rentrée prochaine (dont 12 en petite section).

Kermesse le 30 juin à partir de 17h30

### CMJ

- Prolongation des dates de dépôt pour le concours photos.

### Environnement

- Mise en place des panneaux d'indication aux entrées de chaque DFCl.  
Le 4x4 du CCFF sera mis à disposition des membres actifs (derrière le bar de l'ormeau, garé à proximité du hangar de Mr Aurouze). A noter : il est impératif qu'il soit utilisé en présence de deux personnes (jamais un membre seul par mesure de sécurité).

### Action sociale

- Aide au relogement temporaire pour une personne en difficulté (en collaboration avec l'EDES de Pertuis et le Secours Populaire).
- Aide et prise en charge d'une personne en grande difficulté psychologique sous curatelle.

### Communication

- Bulletin municipal - article à envoyer avant fin juin.

## 7. QUESTIONS DIVERSES :

- Fête de la musique le 21 juin au temple.
- 24 juin Feu de la St Jean - Du fait du peu d'inscriptions à ce jour, le Comité des fêtes demande au Conseil de diffuser largement l'information de l'organisation d'un repas (soupe au pistou) à l'occasion de cette soirée festive.

- 13 juillet vin à la française
- Prochain conseil le 18 juillet à 18h suivi d'un repas tiré du sac
- Prévoir d'organiser une visite du village par Françoise GENOULAZ

**SEANCE LEVEE A 20H45.**